

# L'EXPRESS DE L'ACEF



Association coopérative  
d'économie familiale  
Rive-Sud de Québec

[www.acefrsq.com](http://www.acefrsq.com)

T 418 835-6633  
1 877 835-6633  
33, Carré Lévis Québec G6V 5N5

25  
ans

d'aide, d'éducation et d'action



Parution d'octobre 2014



## Compteurs intelligents d'Hydro Québec: oui ou non?

**Afin d'aider les consommateurs à prendre une décision « éclairée » quant au choix de se faire installer un compteur intelligent ou non, voici certaines informations utiles.**

L'Union des consommateurs, dont l'ACEF Rive-Sud est membre, a déposé en novembre 2013 une *Demande de moratoire sur l'installation des compteurs intelligents* auprès de la ministre des Ressources naturelles, madame Martine Ouellet. La résistance citoyenne à ces nouveaux compteurs vient en partie d'une crainte due à l'émission des ondes de ces compteurs. Hydro Québec s'appuie sur la norme du Code de sécurité 6 de Santé Canada pour affirmer que ces ondes sont sans danger. Or le Code de sécurité 6 est actuellement en processus de révision, d'où la demande de surseoir à l'installation.

De plus comme Hydro a décidé d'aller de l'avant quand même, il a donc établi une grille de tarifs pour les gens qui ne veulent pas de compteurs intelligents. Cette façon de faire est discriminatoire pour les gens moins nantis. Coup de chapeau, le 24 septembre dernier, la Régie de l'énergie a rendu une décision favorable sur la question des tarifs pour l'option de retrait, reprenant ainsi l'ensemble de nos recommandations.

## Nouvelles installations d'Hydro Québec

Hydro a entrepris de changer tous ses compteurs à travers le Québec, cela durera jusqu'en 2018. Par conséquent, propriétaire ou locataire, chaque citoyen qui reçoit une facture d'électricité à son nom, devra choisir entre un « compteur intelligent » (appelé aussi compteur de nouvelle génération ou CNG) ou un compteur non communicant (CNC). Avec ce dernier modèle, Hydro

devra poursuivre la lecture de votre utilisation d'électricité à votre domicile. Cependant, pour les CNG, la lecture pourra se faire à distance, donc plus besoin de relevés pour faire cette tâche.

Puisque l'installation d'un CNG est sans frais, HQ a établi une grille de coûts pour ceux qui choisiront de ne pas prendre le compteur intelligent. La décision de la Régie était à l'effet de baisser ces coûts, passablement élevés, qu'exigeait Hydro Québec.

## Gains pour les consommateurs

Il vous en coûtera 15\$ pour l'installation d'un compteur non communicant (le double si vous êtes titulaire de deux compteurs, et ainsi de suite), et cela si vous répondez dans les 30 jours de la réception de la lettre d'HQ. Au-delà de cette date, le prix grimpe à 85\$. Quant aux frais de relève (lecture de compteur), ils seront de 5\$/mois/compteur.

Exceptionnellement, puisque la Régie vient de rendre sa décision, tous les consommateurs qui ont reçu la lettre d'Hydro avant le 3 octobre, bénéficieront du tarif à 15\$, et ce jusqu'au 5 janvier 2015.

## Au Québec, on déménage

Si Hydro n'a pas encore changé les compteurs dans votre nouvelle région, vous pourriez à nouveau dire non au compteur intelligent et cela ne coûtera que 15\$, toujours dans le délai de 30 jours, comme la situation mentionnée plus haut.

D'autres situations ont été portées à notre attention, lors de déménagement. Vous avez déjà dit non à un CNG, mais quelques mois plus tard vous déménagez dans un logement où un compteur intelligent a été installé avant votre arrivée; il est possible de le faire changer pour un compteur non communicant mais cela coûtera...85\$.

L'inverse est également possible, c'est-à-dire que vous arrivez dans votre nouveau logement où on a installé un compteur non communicant, mais vous n'êtes absolument pas disposé à payer 5\$/mois, vous pouvez le faire changer pour un compteur intelligent...sans frais. Finalement, ce qui est à retenir : ce qui concerne les compteurs de nouvelle génération est toujours gratuit.

### Informations par Hydro Québec

Vous avez d'autres questions à l'esprit? La ville de Lévis organisait dernièrement une rencontre avec des représentants d'Hydro Québec. Pour ceux qui n'ont pu y assister, vous pouvez toujours appeler le 1 866 332-6779, et poser les questions pour lesquelles vous n'aurez pas eu de réponse.



### 12,5 \$ millions pour éclairer des vies !

**La campagne de financement 2014 de Centraide Québec et Chaudière-Appalaches est officiellement démarrée. Plus que jamais, vous êtes invité à tendre la main dans le but d'éclairer la vie de milliers de gens d'ici dont le quotidien est assombri par la pauvreté sous ses différentes formes. L'objectif record visé cette année? Rien de moins que 12 500 000 \$!**

Les personnes aidées par l'ACEF Rive-Sud de Québec bénéficient de cet élan de solidarité, car c'est grâce au soutien de Centraide que l'ACEF peut offrir des consultations budgétaires aux personnes en difficultés financières, donner de l'information aux locataires de logements insalubres, etc.

Un don à Centraide, c'est se mobiliser pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion. Ça veut dire... aider des amis, des voisins, des proches à reprendre en main leur situation : l'adolescent qui décroche, la mère seule qui n'arrive pas à

joindre les deux bouts, la personne qui vient de recevoir un diagnostic de maladie mentale, l'écolier qui n'a pas déjeuné ce matin, l'aîné en perte d'autonomie qui souffre de solitude. Quand vous donnez à Centraide vous éclairez la vie de ces gens, vous accrochez des sourires sur ces visages.

Jusqu'au 16 décembre prochain, la campagne de financement mobilisera plus de 5 400 bénévoles des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches qui seront en action sur le terrain, principalement au sein de quelque 1 100 milieux de travail qui ouvrent leur porte à cette opération annuelle. Accueillez-les avec votre plus beau sourire et donnez; ce n'est que le début d'une chaîne de sourires qui provoque de la lumière dans la vie d'une multitude de personnes soutenues, par nous, les 192 groupes financés par Centraide Québec et Chaudière-Appalaches. Merci de donner.

### L'augmentation des délais à la Régie du logement

Suite à la lecture du rapport annuel de la Régie du logement, le Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ) dont

l'ACEF est membre, est indigné des délais d'attente pour les audiences. Lorsqu'il faut attendre plus que le terme d'un bail pour obtenir une audience, le RCLALQ n'hésite plus à parler d'un déni de justice. De tels

délais peuvent décourager les locataires à recourir au tribunal pour obtenir gain de cause.



**L'accès à la justice : deux poids, deux mesures !**  
Les délais moyens pour les

causes civiles générales sont désormais de 21 mois. Il devient donc difficile pour les locataires de compter sur la Régie du logement pour faire respecter leur droit à un logement sain, accessible, bon marché et sécuritaire. En

*Vous êtes locataire et vous vivez les impacts des délais de la Régie du logement ? Contactez-nous; nous recherchons des témoignages de locataire sur la question !*

effet, les locataires aux prises avec des problèmes de moisissure ou d'humidité feront donc les frais d'une justice défaillante... Alors que les délais d'éviction des locataires en défaut de paiement restent stables, soit environ moins de 7 semaines.

### Le ministre Moreau demandé à la rescousse des locataires

Le RCLALQ interpelle le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, M. Pierre Moreau, en lui

demandant d'intervenir rapidement. Pour le RCLALQ, toutes les causes doivent être entendues dans un délai de trois mois sur la base du premier arrivé, premier servi et les causes urgentes dans un délai de 72 heures.

Pour plus d'informations, voilà une vidéo traitant de la question : <https://www.youtube.com/watch?v=kYfl-Ciftbl>

---

## À VOTRE AGENDA



### ATELIER

Tous les mois des ateliers vous sont offerts pour vous informer, vous protéger en tant que consommateur et vous aider à améliorer

votre organisation budgétaire.

Voici l'horaire des prochains ateliers :

#### **BUDGET FINANCES PERSONNELLES**

4 novembre & 2 décembre

Initiation au budget par une méthode simple et complète.

À 19h à l'ACEF, 33 rue Carrier, Lévis. 10\$ par personne (incluant guide budgétaire). Inscription obligatoire 418 835-6633.

#### **BUDGET EXPRESS (LOGICIEL)**

3 février 2015

Initiation au budget par une méthode informatisée simple et complète.

À 19h à l'ACEF, 33 rue Carrier, Lévis. 30\$ par personne (incluant le logiciel *Budget Express 4.0*). Inscription obligatoire 418 835-6633.

#### **HAUSSE DE LOYER**

12 février 2015

Bail, renouvellement du bail, hausse de loyer, droits du locataire.

À 19h, à l'ACEF, 33 rue Carrier, Lévis. **Gratuit.** Inscription obligatoire 418 835-6633.

### MON TOIT, MES DROITS

Ces formations outillent les participants (aînés et leurs proches) sur les enjeux liés à la propriété, la location et à la protection des consommateurs.

**Gratuit.** Inscription obligatoire 418 835-6633.

Les thèmes abordés dans ces ateliers sont les suivants :

- 1.Reconnaître le commerce itinérant** – afin d'identifier des moyens pour se protéger contre la fraude;
- 2.Rénover et entretenir ma maison** – afin de bien choisir son entrepreneur;
- 3.Comprendre mes droits et mes obligations en tant que locataire aîné** – afin d'être outillé pour prévenir les abus;
- 4.Préparatifs en vue de la vente de ma propriété** – afin de savoir mener à bien une transaction immobilière;
- 5.Utiliser la valeur nette de la propriété** – afin de connaître les différents types d'emprunts hypothécaires et faire le point sur les avantages et inconvénients de chacun.

### Éconologis : Programme d'efficacité énergétique destiné aux ménages à budget modeste

Ce programme saisonnier permet de recevoir les services d'un conseiller et d'un technicien en efficacité énergétique à votre domicile. Vous obtiendrez gratuitement des conseils personnalisés pour mieux consommer l'énergie et des travaux mineurs de calfeutrage, d'isolation ainsi que l'installation de certains produits économiseurs d'eau et d'énergie seront exécutés selon les besoins.

Liste des produits et des services admissibles pour la saison 2014-2015	
Conseils et sensibilisation	Pomme de douche téléphone ou fixe à débit réduit
Calfeutrage des fenêtres	Aérateur de robinet pour cuisine et salle de bain
Mousse isolante pour prises et interrupteurs	Couverture isolante de chauffe-eau
Balai de porte et coupe-froid (aluminium ou PVC)	Gaine isolante pour tuyau d'eau chaude
Clapet anti-retour et tuyau de sècheuse	Réflecteur pour calorifère au gaz naturel
Fluo compact 13 watts	Veilleuse de nuit
Minuterie pour l'éclairage et chauffe-moteur	Thermomètre hygromètre et thermomètre frigo

### Critères d'admissibilité pour la saison 2014-2015

- Être locataire ou propriétaire de son logis ;
- Acquitter une facture d'énergie pour le chauffage (électricité, gaz naturel, mazout ou propane);
- Ne pas avoir profité du programme au cours des 5 dernières années ou 3 ans si déménagé ;
- Avoir un revenu égal ou inférieur aux seuils de revenu du programme :

Nombre de personnes dans votre ménage	Revenu maximum de votre ménage	Pièces justificatives acceptées
1	23 861 \$	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avis de cotisation de Revenu Québec de 2013 (ligne 199);</li> <li>• Avis de cotisation de l'Agence de revenu du Canada de 2013 (ligne 150);</li> <li>• Carnet de réclamation du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec ;</li> <li>• Formulaire de confirmation au programme Allocation-Logement;</li> <li>• Liste présentée par un conseil de bande et signée par une personne autorisée.</li> </ul>
2	29 706 \$	
3	36 520 \$	
4	44 340 \$	
5	50 290 \$	
6	56 718 \$	
7 et plus	63 147 \$	



## Nouveauté / à redécouvrir



Cette année encore l'ACEF Rive-Sud de Québec vous offre le guide *Finances personnelles 2015*, l'outil budgétaire indispensable pour ceux qui font leur budget. En effet, pour aussi peu que 5\$, cette méthode, simple et efficace, vous permet de gérer vos revenus de façon à faire vos choix de vie sans vous endetter.

Le guide contient plus de 60 pages de conseils pratiques et de grilles pour vous aider chaque jour à gérer revenus et dépenses dans le but d'atteindre vos objectifs.

Les *Éditions Protégez-vous*, qui diffusent ce document, vous offre en prime le *Guide de la planification financière de la retraite*. Vous retrouverez dans ce guide une foule d'informations et de conseils utiles pour vous aider à planifier votre retraite sur des bases solides, selon vos objectifs, et en tenant compte de facteurs comme l'inflation et l'espérance de vie.



## **Travailleur autonome et petit entrepreneur. Asseoir les bases de vos affaires.**

Voici 8 fiches-conseils web et 3 vidéos clips de témoignages pour se familiariser avec les bases d'une saine gestion séparée des finances personnelles et d'affaires.

Dois-je immatriculer mon entreprise? Quelles sont mes obligations fiscales? Quel revenu personnel puis-je tirer de mon entreprise? Les états financiers, c'est quoi? Les fiches-conseils contiennent une foule de renseignements pratiques, sans oublier des références à des ressources complémentaires.

Que vous soyez entrepreneurs en démarrage ou déjà en affaires, ces outils vous permettront d'aller plus loin avec aplomb!

Les fiches-conseils :

- 1.cerner mes forces et mes faiblesses
- 2.établir la forme juridique de mon entreprise
- 3.organiser la gestion financière de mon entreprise
- 4.identifier mes sources de financement
- 5.organiser mes ressources humaines
- 6.établir un contrat avec mes clients et fournisseurs
- 7.connaître mes obligations fiscales
- 8.évaluer mes besoins de protection

## **CONSEILS TRUCS & DÉCOUVERTES**

### **Campagne dans la marge jusqu'au cou!**

Jusqu'en novembre 2013, et pendant plus de 10 ans, la Coalition des associations de consommateurs du Québec (CACQ), en collaboration avec les associations de consommateurs de tout le Québec, tenait une campagne provinciale d'éducation et de sensibilisation au crédit et à l'endettement *Dans la marge jusqu'au cou!*

Passant de 115 % lors de la première année de la campagne à 165,6 % en 2013, le taux d'endettement croissant des ménages est toujours une préoccupation pour les associations de consommateurs. Parce que la campagne n'aura pas lieu cette année et face à l'augmentation croissante de l'utilisation du crédit et au taux

d'endettement des consommateurs, l'ACEF Rive-Sud suggère aux consommateurs de poursuivre la lutte en visitant le site de la *Campagne* <http://www.danslamargejusquaucou.com/>

Vous y trouverez de l'information sur les campagnes précédentes, les thèmes abordés, les outils, de l'information sur la législation concernant le crédit, des liens utiles, bref tout ce que vous devez savoir pour *Combattre les pièges du crédit!*

### **La CAFOL soutient l'ACEF**

Par un soutien financier de 500\$, la Corporation d'aide financière aux organismes de Lévis (CAFOL) a collaboré à la production de 6000 signets promotionnels des fiches et vidéos clips «Travailleurs autonomes et petit entrepreneur – Asseoir les bases de vos affaires». Par ce partenariat, l'ACEF est en mesure de faire connaître ses outils d'information à la population.

MERCI CAFOL et Bingo Rive-Sud pour votre soutien à la communauté.

*L'Association coopérative d'économie familiale Rive-Sud a pour mission de soutenir les consommateurs dans la gestion de leurs finances personnelles par des activités d'aide et d'information. Elle travaille également à la défense collective des droits et intérêts des consommateurs.*

*L'ACEF Rive-Sud dessert la ville de Lévis, les MRC de Bellechasse, Montmagny, L'Islet et Lotbinière.*